

Un relevé géographique des déploiements des réseaux fixes et mobiles



© 2024 Les Echos Publishing

C'est une directive européenne de 2018 qui demande aux régulateurs nationaux des réseaux de communications électroniques, dont l'Arcep, de réaliser un relevé géographique précis de l'état des lieux des déploiements et des prévisions de couverture fixe et mobile. Pour répondre à cette demande, l'Arcep collecte des données et échange avec les acteurs en charge des déploiements qu'elle retransmet notamment dans un atlas régional des réseaux de fibre (FttH), avec les dates de fin de déploiement prévues. Les données recueillies sont également publiées en open data et sont disponibles à échelle de la commune.

Adapter le calendrier de déploiement

Grâce à ce relevé géographique, il est ainsi possible de suivre les zones de déploiement des réseaux FttH et notamment celles, en l'état actuel des projets, où le déploiement pourrait ne pas être achevé selon le calendrier prévu par Orange pour la fermeture du cuivre (dont la fermeture commerciale nationale est prévue fin janvier 2026). L'Arcep invite l'ensemble des opérateurs concernés à se saisir de ces informations et à adapter leur calendrier de déploiement et

leur calendrier d'arrêt du cuivre afin de s'assurer que les réseaux FttH seront bien complets au moment de la fermeture commerciale du réseau cuivre.

Pour en savoir plus : www.arcep.fr

© 2024 Les Echos Publishing